

Réf: Dossier 482283

Avis de constitution

SOCIETE « MAKAZA GROUP »

Siège BINGERVILLE ADJAME BINGERVILLE NON LOIN
DU TRIBUNAL, Lot A1, Ilot 45B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2026, et enregistrés le 02/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAKAZA GROUP »

Objet : IMMOBILIERE,
GESTIONNAIRE,
VENTE IMMOBILIERE,
INFORMATIQUE,
MINE PETROLE,
FOURNITURE DE BUREAUX,
IMPORT-EXPORT,
BTP,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE ADJAME BINGERVILLE NON LOIN
DU TRIBUNAL, Lot A1, Ilot 45B

Dirigeant(s) M OUATTARA ABROULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01168 du 23/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13802/GTCA/RC/2026 du 23/02/2026

